



## Réparation tablette - Casse d'un élément

-----  
Par Laurent421

Bonjour,

J'ai demandé à un réparateur de changer l'écran de ma tablette qui était cassé. L'écran a bien été réparé mais le bouton qui fait capteur d'empreinte digitale à été cassé. Le bouton marche, mais le capteur d'empreinte associé ne marche plus.

Problème : ce bouton ne peut pas se changer car il faut associer le nouveau bouton à la carte mère et seul Apple peut le faire ... sauf qu'ils ne veulent pas le faire.

Bref, après 200? de réparation pour l'écran je me retrouve avec une tablette dont le capteur d'empreinte ne marche plus.

Une tablette neuve avec les mêmes fonctionnalités coute environ 800? et une tablette d'occasion du même modèle coute 200?.

J'ai demandé au réparateur un geste commercial, il m'offre 30? (selon lui la moitié de la main d'oeuvre). 30? me paraissent faibles car même en revendant ma tablette (pas cher vu le défaut), je ne pourrais pas en acheter une d'occasion.

Question : quels sont mes recours ?

Merci,

Laurent

-----  
Par isernon

bonjour,

votre réparateur a réparé ce qu'Apple lui permettait de faire, il n'est pas responsable du fait que ce capteur d'empreinte ne peut pas se changer sauf par le fabricant.

votre réparateur vous propose un geste commercial de la moitié de la main d'oeuvre ce qui est bien, il n'a pas à supporter financièrement les restrictions d'interventions imposées par le fabricant.

je ne suis pas un spécialiste, mais il me semble que le fabricant de votre tablette est connu pour ce genre de restrictions de dépannage.

posez votre problème directement au fabricant de votre tablette.

salutations

-----  
Par Laurent421

Bonjour,

je me suis surement mal exprimé. Le capteur d'empreinte digitale marchait et il l'a cassé en pinçant la nappe de connexion.

Laurent

-----  
Par isernon

vous écrivez dans votre premier message :

" L'écran a bien été réparé mais le bouton qui fait capteur d'empreinte digitale à été cassé. "

nulle part, vous indiquez qu'il a été cassé par le réparateur.

-----  
Par Laurent421

C'est justement pour ça que j'ai dis, dans mon message précédent, m'être mal exprimé.

Maintenant que les termes de la question sont éclaircis, auriez-vous une idée de la réponse ?

Je vous remercie,

Laurent

-----  
Par isernon

vous indiquez qu'Apple qui, seul peut effectuer la réparation, ne veut pas la faire, donc votre tablette est irréparable selon son fabricant.

vous demandez à votre dépanneur qu'il fasse intervenir son assurance professionnelle qui négociera avec vous une indemnisation.

quel âge a votre tablette ?

-----  
Par Laurent421

la tablette est de 2016.

Qu'on soit bien d'accord, je ne demande pas une tablette neuve ou un remboursement au prix du neuf.

Je veux juste une tablette dans l'état dans lequel je l'ai laissée.

Quant à Apple ce n'est pas qu'ils ne réparent pas mais ils font un échange standard.

Merci,

Laurent